
DÉCISIONS de la 6^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 14 février 2017 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Plan triennal du Conseil d'administration 2016-2019
6. Nomination firme comptable pour 2016-2017
7. Nomination présidences de débats / Ajouts
8. Consultation FAE sur les épreuves ministérielles et l'évaluation des apprentissages
9. Avis de motion / Modifications aux statuts
10. Rôle et responsabilités du Conseil d'administration
11. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

06.02 Que le procès-verbal de la 5^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 17 janvier 2017, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 17 février 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale

PLAN TRIENNAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2019

06.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le plan triennal du Conseil d'administration 2016-2019 présenté au document APD.1617.030.

NOMINATION FIRME COMPTABLE POUR 2016-2017

06.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées mandate la firme comptable Lafond, Lapratte pour la vérification comptable des états financiers 2016-2017.

NOMINATION DES PRÉSIDENTES DE DÉBATS / AJOUTS

06.05 Que les personnes suivantes soient ajoutées à la liste des présidences de débats pour les Assemblées des personnes déléguées 2016-2017:

- Réal Richard
- Abdoulaye Maman